N°. 211.

Rapport de differentes observations communiquées a l'academie par Mr: Philippe Chirurgien a Chartre

---

Des differentes observations dont l'academie m'a chargé de luy rendre compte, la 1ere a pour objet une fracture du col du fémur occasionée par une chute dessus le grand trochanter que fit une demoiselle agée de 82 ans, dont la guerison a été operée sans le secours d'aucune espece de bandage ni appareil quelconque et sans autre manoeuvre de la part du Chirurgien qui a suivi cette maladie, que celle de reduire le membre fracturé qui étoit de 4 travers de doigt plus court que l'autre et dont la pointe du pied étoit tournée en dehors ainsi que le genouil qui étoit aussi legerement fléchi; sans autre manoeuvre dis-je que celle de remettre le membre fracturé dans la longueur et la situation naturelle et le soutenir dans cette position avec des oreillers qui appuioient sur les parties latérales et internes. manoeuvre que le Chirurgien a été obligé dans les commencemens de reiterer matin et soir, parceque le derangement qu'occasionoit la contraction des muscles de cette partie étoit considerable, mais a peine la 1ere semaine fut elle ecoulée qu'elle commença a devenir moindre et qu'elle diminua enfin de jour en jour au point de ne presque point laisser appercevoir de derangement, si l'on en excepte la pointe du pied qui étoit toujours un peu tournée en dehors et qui est restée telle meme apres la guerison que l'on

ARC56 N° 111

a lieu etre parfaite aprés trois mois et demi de cette simple conduite, puisqu'on permit pour lors à la malade de se lever et d'essayer quelques jours aprés de mettre le pied à terre à l'aide de deux bequilles, ce qu'elle fit avec assez de succés, puisqu'elle parvint ainsi peu à peu à l'aide de ce moyen, à se promener dans la chambre. mais pour lors la jambe malade qui jusque là avoit été parfaitement egale à l'autre fut insensiblement raccourcie jusqu'à la concurrence d'un bon pouce, ce que son chirurgien n'a attribué qu'à la mollesse de la matiere du cal qu'il soupçonoit n'avoir point encore acquis assez de consistence pour resister au poids du corps, ce qu'il croit qu'un plus long sejour du lit auroit pu procurer. ce qui paroîtroit assez vraisemblable en supposant avec luy que la reunion des pieces fracturées ait eu lieu comme il le croit au moyen de la matiere du cal, et qu'elle ne le soit pas faite comme je le presume de la meme maniere de celle que j'ai observé plusieurs fois aprés de semblables fractures, lesquelles pour avoir été mal contenues ou pour ne l'avoir point été comme celle cy, ne se sont reunies qu'au moyen d'une substance ligamenteuse ressemblante en quelque sorte à celle des capsules articulaires. espece de conjecture que je crois d'autant plus probable dans le fait en question, qu'il me paroit impossible si tant est qu'il s'en soit fait une, qu'elle ait pu se faire autrement, parceque cette fracture n'ayant jamais été contenue par aucun moyen, a dû par la grande proximité avec le tronc etre

necessairement exposée a tous les mouvemens auxquels le dernier me paroit avoir été indispensablement assujetti toute les fois que la malade a été dans le cas de satisfaire a ses différens besoins naturels, le qui a du continuellement se repeter pendant toute la cure plusieurs fois le jour et la nuit, et s'opposer conséquemment a la formation de la matiere du cal, qui ne peut s'operer que par le plus grand repos. d'ou j'infere que cette observation loing de favoriser la proscription generale de toute espece de bandage ou appareil quelconque dans le traitement des fractures simples comme l'auteur paroit vouloir en conclure, sans en excepter même les bandages recommandés par Mr Goubert avec lesquels il pretend qu'il n'auroit point aussi bien reussi; elle ne peut au contraire que les rendre plus recommendables et sur tout les derniers, parcequ'ils est a presumer d'après les succès multipliés dont leur application a été suivie, que s'ils eussent été employés pour le traitement de la fracture en question, il est a presumer dis-je d'après le peu d'accident dont elle a été accompagnée que le succès qui auroit pu en resulter, auroit été plus complet par l'intime et solide cohésion qu'elle auroit pu procurer entre les pieces osseuses, le que je ne crois pas qui ait pu arriver d'après les peu d'abandon qui en a été fait.

quoy qu'il en soit de cette observation, elle pouroit devenir fort interessante par les consequences pratiques que l'on pouroit en déduire si l'on savoit positivement a quoy s'en tenir sur le mechanisme que la nature a employée pour operer cette espece de guerison, le que l'on pouroit peut etre savoir en

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE

ecrivant a l'observateur d'epier le moment de la mort de
lette demoiselle et la prier de faire en sorte d'obtenir
des parens l'ouverture du cadavre et l'enlevement
meme de la piece d'apres laquelle l'academie sera plus
apportee de juger si l'abandon que le Chirurgien propose
doit etre admis ou rejette.

2me obl:

il est question dans la 2me observ: d'une fracture a la
partie interieure de la jambe, compliquee de plaie et
de fracas si considerable, que plusieurs pieces du tibia
furent enlevees, dont une entre autre formoit une
assé grande portion de tour le cilindre, dont la guerison
n'a cependant ete suivie d'aucun racourcissement du
membre au moyen de la botte ordinaire aux fractures
a l'extremité de laquelle le Chirurgien observateur avoit
adapté une machine extentrice a l'instar de celle de Heister
toutefois, et qui ne differe de cette derniere que par ce que
le cilindre est attaché a la botte même comme on peut
le voir par la figure qu'il en a donné. cette observation
dont les details trop longs pour les rapporter sont
interessans, fait voir les ressources de la nature dans
les cas meme les plus desesperés, surtout lorsqu'elles sont
dirigées avec autant d'art et d'intelligence que le Chirurgien
en a fait paroitre dans la conduite qu'il a tenue pour
obtenir la guerison de cette malade grave. cette

observation quoyque fort analogue a celle de Mr Coutavoz n'en merite pas moins d'etre conservée.

3me article.

Le meme Chirurgien propose en 3me lieu une machine pour fixer invariablement une piece dos quelconque qu'il seroit necessaire de retrancher avec la tête a un membre que l'on voudroit conserver, et dont la portion dos n'auroit point assé de prise pour etre solidement assujettie avec les doigts. Cette machine est composée d'une piece montante fixée perpendiculairement sur un pied horizontal solide. Cette piece montante est faite de deux morceaux de bois egaux l'un a l'autre dans toutes leurs dimentions, une seule de ces deux pieces est jointe par un fort tenon et une mortaise au morceaux qui sert de base, et a quelques pouces au dessus de cette base, elle porte une avance double qui recoit l'avance simple de l'autre piece parallelle, au moyen de cette avance, ces deux pieces se trouvent articulées a la maniere des deux pieces qui forment le pied de roy. elles peuvent de même s'ecarter l'une de l'autre par le haut; a la partie superieure de ces deux pieces se trouve une echancrure qui doit former la fourche en se reunissant: a quelques pouces au dessous de ces echancrures, se trouve dans chaque piece une autre echancrure qui doit former la moitié d'un trou rond, dont le diametre soit egal a celuy de la tige qu'il doit admettre, mais dont l'axe doit etre un peu incliné du coté qui regarde le malade. dans la face laterale du montant est un trou

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

taraudé percé a peu prés dans le milieu de l'intervalle qui se trouve entre les deux echancrures qui forment la fourche et le trou destiné a recevoir la tige. le trou qui traverse les deux pieces du montant admet une vis destinée a les approcher mutuellement et a les serrer fortement l'une contre l'autre de maniere a assujettir invariablement la troisieme piece qu'il nomme la tige, et qui n'est autre chose qu'un baton tendu en forme de pince et dont les mords sont amincis de facon a etre proportionés au volume de la piece dés quels doivent saisir et qu'ils assujettissent au moyen d'une virole de fer fixée par une vis.

cette machine que l'auteur a voulu rendre commune par son echancrure superieure a celle que m^r Bertrand a imaginé pour la resection de l'os de la cuisse aprés l'amputation, ne paroit non seulement trop compliquée pour en rendre l'usage commode et familier, mais elle me paroit encore essentiellement defectueuse en ce que la tige qui est la seule piece necessaire de toute cette machine, est faite de bois, ce qui doit etre plus que suffisant pour la faire rejetter, parceque cette matiere en la supposant comme le chirurgien le demande d'une texture assé tendre, pour que l'os y fasse son impression, ne pouroit point avoir assé de solidité pour la tenir fermement, sur tout en la proportionant comme il le dit au volume de la piece dés qui devoit a retrancher, et si on la faisoit d'un bois plus dur et plus compact, le fragment dés n'i devoit plus son impression

et pouroit vaciller, le qui deviendroit un inconvenient pire que le premier. dou je conclus que lette machine ne peut etre adoptée telle qu'elle est, a moins que l'on ne leur substituat une tige de fer, ou une espece de pince dont les mords seroient d'acier allé trempée pour que les dents dont ils seroient armés, puissent s'imprimer dans la piece d'os, le que l'on obtiendroit par le moyen d'une vis qui traverseroit les mords et que l'on feroit a volonté par le moyen d'un ecrou ailé. lette seule piece qui comme je l'ai deja dis et la seule necessaire, seroit suffisante pour rendre pratiquable la resection susdite, sans avoir — l'inconvenient qu'auroit tout l'ensemble de la machine avec laquelle on n'opereroit aussi commodement ni aussi surement qu'avec le simple instrument que je propose.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

4me obs.

la 4me concerne une fistule lacrimale qui avoit été — operée deux fois infructueusement et a la troisieme — operation de laquelle l'os unguis fut trouvé en le perforant etre de deux lignes d'epaisseur. lette singularité s'il tant est qu'elle soit reelle en supposant que le chirurgien ne se soit pas trompé en prenant l'apophise nazal de l'os maxillaire pour l'os unguis, le que l'on ne peut raisonablement presumer d'après les recherches exactes qu'il paroit avoir fait pour ne pas s'y meprendre. lette singularité dis je que l'on ne pouroit pour lors attribuer qu'a une exostose benigne comme le fait le chirurgien, me paroit d'autant plus remarquable que je crois qu'elle n'a jamais ete observée.

5me obs:

Le meme observateur rapporte dans la 5me un fait concernant la reduction d'une hernie avec etranglement par un moyen jusque la inusité, qui luy a été communiqué par ller Theureux medecin a nogent le rotrou. le medecin ayant été mandé dans le courant d'avril de l'année 1765 pour un homme agé de 45 ans qui depuis dix ou douze ans portoit une hernie inguinale qui sortoit et rentroit alternativement tous les jours lorsqu'il etoit debout ou couché, a laquelle il survint un etranglement si considerable, qu'aucun des moyens usités en pareil cas, ne put en procurer la reduction. n'etant apporté d'aucun chirurgien qui fut en etat d'en faire l'operation que le medecin regardoit comme urgente, et ne pouvant la faire luy meme, il imagina un moyen qui put y suppleer et fit mettre pour lors le malade dans un demi bain d'eau si chaude que la main avoit de la peine a la supporter et lela dans l'intention de rarefier l'air contenu dans le paquet d'intestins qui formoient la tumeur, dont le volume ne pouvoit augmenter sans occasioner la dilatation de l'anneau. cette augmentation de volume ayant eu lieu comme il l'avoit prevu, il fit pour lors coucher son malade qu'une heure et demie d'un bain si chaud avoit fait trouver mal, et appliqua sur la hernie seulement des linges trempés dans l'eau froide afin de condenser l'air que la grande chaleur avoit rarefiée

le quil repetta trois fois en un quart d'heure avec tant de succés, que la reduction se fit completement et avec assés de facilité par la grande diminution que le repercussif avoit procurée a la tumeur dont le volume etoit d'un grand tiers moindre. des lors tant le malade fut gueri et ne occupa plus qu'a reparer les forces que 3 saignées, les vomissemens continuels et la douleur luy avoient fait perdre pendant pres de cinq jours qu'avoit duré la torture.

quoy quil en soit du succés qu'a obtenu cet heureux par ce moyen je ne crois pas avec le redacteur de cette observation que l'on puisse indistinctement l'employer dans tous les cas. dans toutes les hernies recentes par exemple dans lesquelles l'etranglement est inflammatoire, il seroit a craindre que la rarefaction qu'occasioneroit la grande chaleur n'augmenta l'inflammation, et qu'elle n'accelera par consequent la suffocation des parties etranglées, qui ne sont deja que trop disposées a tomber en gangrene. au reste il ne peut etre qu'a l'experience a prononcer de la valeur de ce moyen, et a luy assigner les cas ou il pourroit etre nuisible ou salutaire

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

6me

il est question dans la 6me qui est encore de cet heureux de l'extraction d'un corps etranger hors de l'œil par un moyen bien simple, voicy le fait. un paysant en passant une haie fut frapé au visage par une branche de pine dont une des pointes qui etoit seche l'enfonca jusqu'a la base au travers de la

cornée transparente et le rompit aussitôt de façon a ne
laisser aucune prise pour pouvoir la retirer, les accidens
que le corps etranger occasiona pendant les huit jours qu'il
sejourna dans cette partie deciderent le blessé a s'adresser a
cet heureux qui ne trouvant point de prise pour le retirer,
parcequ'il s'etoit caché au niveau de la cornée, prit un morceau
de poix noire au quel il donna la forme d'une petite bougie,
dont il fit chauffer le bout et l'appliqua sur le centre de la
base de cette epine apres l'avoir prealablement desechée en
en absorbant toute l'humidité avec un linge, et des que la
poix fut assez refroidie pour adherer a le corps, il le retira
aussitôt sans eprouver la plus petite difficulté; les accidens
cesserent par cette extraction qui toute simple qu'elle paroisse
n'en est pas moins ingenieuse, et n'en a par conséquent pas
moins son merite.

7me

La 7me a pour objet l'ouverture d'un cadavre d'un homme age de
40 ans, qui pendant les sept mois que a durée sa maladie s'etoit
toujours plaint d'une violente douleur dans le centre de l'os des
iles du coté gauche qui repondoit a l'os sacrum en s'etendant
jusqu'a la region lombaire du meme coté sans que l'on y ait
jamais remarqué la moindre apparence de tumeur, raison
pour laquelle le malade qui etoit medecin prit cette douleur
pour une sciatique pour laquelle il fit des remedes sans en
retirer le moindre fruit, puisque cette maladie le conduisit
au tombeau. a l'ouverture de son cadavre on apperceut une

liqueur jaunatre et sanieuse qui transsudoient au travers
des parties charnues qui recouvroient les os des iles. Cet os etant
tout a fait mis a nud, on vit une fracture longitudinale —
eloignée d'environ trois travers de doigt de la symphise sacro
iliaque et qui lui etoit parallelle. Les bords de cette fracture
ne laissoient guere moins de deux ou trois lignes d'intervalle
entre eux; la plus grande partie de la substance spongieuse
de cet os etoit entierement detruite, de sorte qu'il ne restoit que
les deux lames qui etoient percés en plusieurs endroits, et pour
voir jusqu'ou alloit le ravage qu'avoit fait cette carie, on
fendit cet os dans une direction presque parallelle a la fracture,
ce qui divisa la cavité cotiloide en deux, on trouva un foyer
plus long que large qui avoit detruit toute la substance
osseuse qui forme la paroi superieure de cette cavité dont
il ne restoit d'entier que le cartilage qui la revet interieurement,
le foyer purulent etoit d'une capacité a pouvoir contenir une
noix ordinaire et contenoit une matiere sanieuse grisatre dont
l'odeur n'etoit pas fort sensible. Cet os etoit augmenté de —
volume dans toutes ses dimentions, mais surtout en epaisseur,
l'interieur de l'articulation et le femur etoit sains.

Le redacteur de cette observation cherchant a developer la cause
de cette carie, dit que le malade n'ayant jamais eu de symptome
qui ait pu faire soupçoner aucun vice particulier tel que le
venerien, le scrophuleux ou le scorbutique et que n'ayant
jamais reçu de coup, ni fait de chute sur cette partie, qu'il ne croit
point etonant que la suppuration de cet os fut due a l'ulcere —
indiscret que le malade a fait du Kinkina pour se debarasser

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE BIBLIOTHEQUE

d'une fievre quarte a laquelle il etoit sujet, et que le remede dont il prenoit de tres grandes doses, ayant plustot supprimé que gueri cette fievre, il peut etre resulté de cette suppression une metastase de la matiere febrile qui en se deportant sur les os des iles, peut y avoir occasioné par son developement tout le ravage susdit: quoyqu'en cela cet observateur paroisse etre du sentiment de quelques auteurs tels que Baglivi, etmuller juncker et autre qui disent que le Kinkina en supprimant la fievre quarte engendre souvent des maladies plus — dangereuses, comme sont l'hydropisie, la fievre lente, la phtisipie, l'obstruction & je crois qu'elle souvent c'est moins au Kinkina qu'il faut en prendre, si ces maladies cheniques arrivent apres l'usage de ce remede, qu'a la cause originaire de cette fievre, dont elle n'est souvent que le symptome, c'est a dire que cette fievre n'etant entretenu souvent que par un vice venerien auquel le Kinkina ne peut remedier, il n'est point etonant qu'elle degenere en maladie chronique dont l'issue est toujours facheuse. c'est aussi ce qui pouroit bien etre arrivé au malade dont il est question, qui pour n'avoir peut etre jamais eu de symptomes bien decidement venerien, a cru pour cette raison pouvoir etre a la crie de tout soupçon a cet egard, et n'aura par consequent pas cru devoir s'arreter a une cause qui etoit peut etre la seule qui ait donné lieu a cette maladie. cette conjecture me paroit d'autant plus probable qu'elle n'est point sans exemple. cette observation sur laquelle on ne peut qu'hazarder, ne me paroit par cette

raison, ne pouvoir être d'aucune utilité

8 et 9me

il est question dans la 9me obs: d'un homme agé de 48 ans auquel on extirpa une tumeur carcinomateuse a la partie supérieure et presque interne de la cuisse, sans rien emporter des tegumens qui la recouvroient, afin d'accelerer la guerison, qui ne fut pas plutot terminée, que le vice cancereux qui l'avoit produite, se manifesta de nouveau par la reproduction d'une nouvelle tumeur qui occupoit toute l'etendue de la cicatrice qui avoit au moins quatre pouces de long sur un d'hauteur. le second carcinome dont la prompte reproduction ne fut attribuée par le Chirurgien qui avoit operé le malade qu'a la conservation de la peau qui recouvroit la 1ere tumeur, et qu'il n'avoit menagée que par condescendance pour le Chirurgien qui avoit precédé son operation. le second carcinome dis-je fut attaqué avec la pierre a cautere d'après le conseil d'un celebre Chirurgien de paris que l'on avoit consulté. le caustique dont l'application ne fut point menagée a l'effet de mortifier en une seule fois toute l'epaisseur de la tumeur, n'empecha cependant point qu'il ne se fit aussitot après la chute de son escarre des vegetations qui ne purent etre reprimées, ce qui decida le Chirurgien a proposer a tous les consultans une troisieme extirpation par l'instrument tranchant, ce qui fut executé aussi cruellement qu'inutilement, puisque après avoir incisé les

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

tegumens des environs, La plus grande partie de la tumeur fut arrachée avec les doigts et les ongles que le Chirurgien avoit laissé croître exprès. mais comme cette masse carcinomateuse etoit adherente aux muscles de l'aisselle dans l'interstice desquels elle s'insinuoit très profondement et qu'elle adheroit a la brurale, il fut obligé d'en laisser une partie, qui produisit aussitot de nouvelles vegetations qui rendirent cette cruelle operation d'autant plus — infructueuse que le malade n'y survecut que dix jours, après lesquels on fit l'ouverture de son cadavre, dans lequel on trouva tout le tissu cellulaire et les muscles de l'aisselle ne formant qu'une seule masse adherente au tumeur.

Le Chirurgien finit par dire dans la 9me et derniere observation au sujet du meme malade, qu'il avoit traité peu de temps auparavant l'apparition de la premiere tumeur de l'aisselle, d'un petit tubercule Rongeur qui avoit paru spontanement a la peau qui recouvre le pied au dessus des os du metatarse, et que le tubercule fut mis en liberté successivement a trois reprises differentes dans le cours des trois années qui ont precedés le carcinome de l'aisselle, et que chaque fois que cette petite tumeur a paru, on n'a pu la reprimer que par le Caustique, qu'on a été obligé de repeter quatre fois par chaque traitement. La recrudescence de tous les tubercules joint a la difficulté que le Chirurgien eprouva pour les reprimer, auroient fait du Sieur Baire ouvrir les yeux

[redacted] sur le caractere de la tumeur de la vulve qu'il avoit a traiter, apres la premiere operation de laquelle il auroit du en rester la, en se tenant simplement a une cure palliative au moyen de laquelle il n'eut point abrege comme il l'a fait les jours de son malade, en appliquant un caustique que le vice cancereux contre indiquoit absolument.

quant a la conservation des tegumens qu'il se reproche d'avoir conservés lors de la 1ere operation, et a laquelle il attribue la reproduction de la carcinome, je conviens avec eux que lorsqu'ils sont viciés, ce que l'on reconnoit par leurs adherences avec les parties subjacentes, ou par leur changement de couleur, il ne faut point pour lors les menager, [redacted] il faut les sacrifier sans quoi on expose leurs perte pour une maladie dont le vice n'est que local, mais lorsqu'il est du a l'infection des humeurs, on auroit beau les emporter, la recidive n'en arriveroit pas moins.

quoiqu'il en soit de la conduite de cette observateur dans le traitement de cette derniere maladie qui n'est point exempte de reproche, on ne doit pas moins lui sçavoir bon gré de son zele a communiquer a la Academie tous les faits qui lui ont paru dignes de remarque.

a paris le 20 de 9bre 1770 Allaigault

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE